

ORDONNANCE COLLECTIVE D'INITIATION D'UNE MÉDICATION

OBJET : Administration de SENNOSIDES (Senokot)	EN VIGUEUR : 2009-04-21
INDICATION : Constipation (voir algorithme en vigueur)	RÉVISÉ : 2014-4-10
CLIENTÈLE : <u>Admise</u> enfants/adolescents/adultes/aînés, toutes déficiences	APPROUVÉE PAR : Dre Caroline Bédard, présidente du CMDP Dr Benoit Dumais, chef du département de pharmacie par intérim
RESTRICTION : Hypersensibilité aux sennosides ou à tout autre composante du produit.	Professionnels autorisés : <i>infirmières, infirmiers</i>

<u>Situation clinique</u>	<u>Médication</u>	<u>Intervention</u>
Constipation (voir algorithme de la constipation occasionnelle en vigueur)	<p>Dose chez l'adulte 2 comprimés de 8,6 mg ou 10 ml de sirop 1,7 mg/ml</p> <p>Dose chez l'enfant (2-12 ans)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2-5 ans : 2,5 ml de sirop 1,7 mg/ml • 6-12 ans : 5 ml de sirop 1,7 mg/ml <p>Le sirop peut être dilué dans du jus ou du lait pour masquer le goût.</p>	